

L'Aigle de Lyon

N° 393 - MARS 2026



CATÉCHÈSE BAPTISMALE

Au terme du Carême, chaque année, le chrétien renouvelle les promesses de son baptême. Les semaines avant Pâques invitent donc à méditer sur ce sacrement qui introduit les âmes dans l'Église, arche du salut. L'antiquité chrétienne offre des développements sur ce thème dans les catéchèses pré-baptismales dispensées aux catéchumènes par les prêtres durant le Carême et dans les catéchèses post-baptismales, appelées aussi mystagogiques, adressées aux néophytes par les évêques pendant la semaine de Pâques. Les Pères de l'Église se sont illustrés dans ce genre littéraire, notamment saint Jean Chrysostome. Les huit catéchèses baptismales qu'il donna entre 386 et 398, alors qu'il était prêtre à Antioche, proposent une riche synthèse sur le sujet.

Figuré dans l'Ancien Testament par la sortie d'Égypte et la traversée de la mer rouge sous le commandement de Moïse, le baptême institué par Jésus est une délivrance spirituelle. Les âmes qui sont portées sur les fonts baptismaux échappent à la tyrannie, non plus du Pharaon, mais de Satan. Accédant à la liberté des enfants de Dieu, elles deviennent des « citoyens de l'Église ». Le baptême opère la rémission des péchés et apporte des bienfaits qui s'appellent mutuellement : remise de la peine, justification, sainteté, filiation divine, fraternité des enfants de Dieu, effusion abondante du Saint-Esprit, droit à l'héritage de la vie éternelle.

La cérémonie du baptême s'apparente à des noces spirituelles. Telle la fiancée qui quitte la maison de ses parents pour se donner totalement à son époux et vivre dans son intimité, l'âme qui renaît de l'eau et de l'esprit est unie indissolublement au Seigneur. Le baptême est un mariage spirituel entre le Christ et l'âme qui fait alliance avec lui, selon le mot de saint Paul : « Je vous ai fiancés à un époux unique » (2 Cor 11, 2). Le divin époux apporte le sang qu'il a versé pour le rachat des péchés.

L'épouse offre sa renonciation à Satan et sa promesse de fidélité à Jésus-Christ. Le contrat est ferme et irrévocable.

Le baptême est aussi enrôlement dans la milice du Christ. Le baptisé est appelé à lutter dans « l'arène spirituelle » contre Satan et ses alliés. Le Tentateur qui attira sur le genre humain « le châtiment de la mort » cherche à entraîner les âmes dans le vice pour mieux les dominer. Il les piège habilement et les fait trébucher. Heureusement le chrétien dispose d'armes spirituelles pour résister et vaincre, notamment les enseignements de la Sainte Écriture et les vertus de la sainte Eucharistie.

L'habit des néophytes manifeste que le baptême est « dépouillement et vêtiture : nous nous dépouillons du vieux vêtement et nous revêtons le nouveau, nettoyé de toute tache ». La réception du sacrement exige un changement de conduite durable qui passe par une certaine ascèse. Cette transformation ne va pas de soi, comme l'atteste la vie de Simon le Mage qui tout juste après avoir reçu le baptême voulut acheter aux apôtres la grâce de l'Esprit Saint (Ac 8, 4-25). Les chrétiens sont invités à prendre comme modèle saint Paul qui affirme avec allégresse : « Ce n'est plus moi qui vit, c'est le Christ qui vit en moi » (Éph 3, 17).

Si le baptême est une « nouvelle création », les baptisés sont des étoiles qui « brillent sur la terre en plein jour » et « inondent de lumière le visage de ceux qui les regardent ». Les disciples du Christ ont la mission de mettre en fuite les ténèbres par leur profession de foi et leurs œuvres. La sainteté est apostolique. La lumière « qui provient d'une conduite parfaite éclaire ceux qui ont le regard de l'âme obscurci par l'erreur [...]. Elle les remet en droit chemin et les fait marcher désormais dans la voie de la vertu ».

Abbé Pierre-Marie BERTHE

PROGRAMME DES MESSES

MARS ^B : Abbé Berthe - ^R : Abbé Rampon		Lyon	La Vautière	Chantemerle
Dim. 1	2^e dimanche de Carême	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 2	De la férie	18h30 ^B		
Mar. 3	De la férie	18h30 ^B		
Mer. 4	De la férie	14h00 ^R -18h30 ^B		
Jeu. 5	De la férie	18h30 ^B	07h15 ^R	
Ven. 6	De la férie	09h30 ^B -18h30 ^R		
Sam. 7	De la férie	17h00 ^B		18h00 ^R
Dim. 8	3^e dimanche de Carême	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 9	De la férie	18h30 ^R	11h00 ^B	
Mar. 10	De la férie	18h30 ^B	07h15 ^R	
Mer. 11	De la férie	18h30 ^R	07h15 ^B	
Jeu. 12	De la férie	18h30 ^B		
Ven. 13	De la férie	18h30 ^R	07h15 ^B	
Sam. 14	De la férie	11h00 ^B		
Dim. 15	4^e dimanche de Carême	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 16	De la férie	18h30 ^R	11h00 ^B	
Mar. 17	De la férie	18h30 ^B	07h15 ^R	
Mer. 18	De la férie	18h30 ^R	07h15 ^B	
Jeu. 19	Saint Joseph	06h45 ^B - 18h30^B		18h00^R
Ven. 20	De la férie	18h30 ^B		
Sam. 21	De la férie	11h00 ^B		
Dim. 22	Dimanche de la Passion	08h30 - 10h00^B - 18h30 ^B		10h00^R
Lun. 23	De la férie	18h30 ^R	11h00 ^B	
Mar. 24	De la férie	18h30 ^B	07h15 ^R	
Mer. 25	Annonciation	11h00 ^B - 18h30^R		
Jeu. 26	De la férie	18h30 ^B		
Ven. 27	Notre-Dame des Sept Douleurs	18h30 ^R	07h15 ^B	
Sam. 28	De la férie	11h00 ^B		
Dim. 29	Dimanche des Rameaux	08h30 - 10h00^R - 18h30 ^R		10h00^B
Lun. 30	Lundi Saint	18h30 ^R	11h00 ^B	
Mar. 31	Mardi Saint	18h30 ^B	07h15 ^R	

- **1^{er} vendredi du mois** : à Lyon, Heure Sainte et confessions de 19h à 20h.
- **1^{er} samedi du mois** : à Lyon, Rosaire à 15h ; à Chantemerle, Salut du Saint-Sacrement après la messe.
- **Chapelet et confessions** à Lyon tous les jours une demi-heure avant la messe.
- **Confessions pendant les messes de 08h30 et 10h00** : dimanche 1^{er}, 22 et 29 mars.

ACTIVITÉS DU MOIS

LYON

- **Vendredi 6 mars :** Messe, topo et café des mamans à 09h30
- **Vendredi 13 mars :** Chemin de croix après la messe
- **Jeudi 19 mars :** Messe et petit-déjeuner des papas à 06h45
- **Vendredi 20 mars :** Chemin de croix après la messe
- **Samedi 21 mars :** Réunion du Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X à 10h00
- **Mercredi 25 mars :** Veillée des dames et jeunes filles à 20h30
- **Vendredi 27 mars :** Chemin de croix après la messe
- **Dimanche 29 mars :** Bénédiction des Rameaux à 10h00

CHANTEMERLE

- **Dimanche 15 mars :** Cours de catéchisme pour adultes et adolescents à 09h00
- **Dimanche 29 mars :** Bénédiction des Rameaux à 10h00

DATES À RETENIR

- **Samedi 16 mai :** Cérémonie de confirmation à 10h00 (Lyon)
- **Dimanche 14 juin :** Cérémonie de premières communions à 10h00 (Lyon)

CONFERENCE (LYON)

Samedi 7 mars à 16h00
Mercredi 11 mars à 19h00

« Les consécration épiscopales du 1^{er} juillet 2026 :
les arguments du débat entre Rome et
la Fraternité Saint-Pie X » (abbé Berthe)

CONFESSIONS ET ENTRETIEN AVEC UN PRÊTRE

LYON

- ½ heure avant chaque messe ;
- le premier vendredi du mois, pendant l'adoration.

LA VAUTIERE

tous les jours,
sur rendez-vous.

CHANTEMERLE

- le dimanche de 9h30 à 10h ;
- le premier samedi du mois, pendant l'adoration.

DENIER DU CULTE - AUMÔNE DE CARÊME

Pour soutenir l'apostolat de la Fraternité Saint-Pie X à Lyon et dans la Drôme, vous pouvez adresser vos dons par **virement bancaire** (IBAN : FR 41 3000 2083 2800 0006 0005 F12), **par chèque** (à l'ordre de « FSSPX - Prieuré Saint-Irénée ») ou **en espèces**. Un reçu fiscal vous sera adressé.

Soyez assurés de nos prières reconnaissantes !

VOS PRÊTRES



Abbé Pierre-Marie BERTHE

06 27 52 04 69
pm.berthe@fsspx.email

Abbé Alexis RAMPON

07 67 20 21 30
a.rampon@fsspx.email



NOS MAISONS

Prieuré Saint-Irénée - La Vautière
87, avenue Claude de la Colombière
69360 Saint-Symphorien d'Ozon

Chapelle Saint-Irénée
23, quai Perrache
69002 Lyon

Sanctuaire Saint-Joseph
925, route de Saint-Sauveur
26600 Chantemerle-les-Blés

AUX ORIGINES DU CHEMIN DE CROIX

Le chemin de croix, dans son acception littérale, est le chemin parcouru par Notre-Seigneur, le vendredi saint, lorsque chargé de sa croix il fut conduit du prétoire de Pilate au Golgotha. La forme actuelle, en 14 stations, est le fruit d'un long développement de cette dévotion au cours des siècles.

Durant les dix premiers siècles, cette dévotion existe à l'état embryonnaire. On aime alors, comme le rapporte saint Jérôme (*Ep.* 46, 10 PL 22, 489), à se rendre à Jérusalem pour y vénérer les lieux saints. Afin de conserver le souvenir des sanctuaires visités, les pèlerins vont petit à petit en construire des reproductions en Occident. Ainsi, dès le IX^e siècle, on voit surgir des copies du Saint-Sépulcre dans de nombreuses villes d'Europe.

À partir du XI^e siècle, la dévotion à la Passion se manifeste par une compassion plus sensible aux souffrances du Christ. Cette évolution se fait sous l'influence des écrits de saint Bernard, et plus encore suite à l'élan donné par saint François d'Assise. Ce dernier, à compter de la révélation reçue à la chapelle Saint-Damien, ne pouvait contenir ses larmes lorsqu'il songeait aux plaies du Christ, et son désir de s'unir aux souffrances de Jésus lui mérita ses célèbres stigmates.

Au XIV^e siècle, les *Meditationes vitæ Christi*, méditations sur la vie du Christ, longtemps attribuées à saint Bonaventure, eurent une influence considérable. La vie du Christ y est en effet découpée en scènes particulières qui font chacune l'objet d'une méditation. Cette présentation, très moderne dans sa forme, inspirera de nombreuses autres Vies de Jésus-Christ, et notamment celle de Ludolphe le Chartreux.

Dans cette nouvelle littérature, une place de choix est réservée aux scènes de la Passion. En parallèle, se développe la dévotion à la sainte Face et surtout au voile de Véronique, conservé à Saint-Pierre de Rome. De surcroît, les pèlerinages en Terre sainte redeviennent fréquents après l'installation des Franciscains dans les lieux saints en 1333.

Ces nouvelles dévotions amènent naturellement les pèlerins à vouloir suivre pas à pas le chemin emprunté par le Christ, afin de méditer sur ses souffrances. La première mention d'un chemin de

croix à Jérusalem nous est rapportée par le dominicain Ricolodo de Monte Crucis en 1309. Sont mentionnés les palais d'Hérode et de Pilate, la rencontre avec les saintes femmes et avec Simon de Cyrène, le lieu du crucifiement, du Sépulcre...

Les lieux qui correspondent à nos stations actuelles étaient donc pour la plupart connus et vénérés à la fin du XIV^e siècle.

Au XV^e siècle, la dévotion aux chutes du Christ se répand, ainsi que la dévotion aux marches douloureuses, très populaire en Allemagne. Cette dernière considère les différentes étapes du chemin de la Passion. On érigeait alors des colonnes le long du chemin de la Passion, pour marquer les différentes marches.

Cette dévotion aux marches du Christ est la dernière préfiguration du chemin de croix que nous connaissons actuellement. Plutôt que de mettre des colonnes le long des étapes, on se mit à marquer le terme de chaque étape par une croix, ou « station ». Les méditations se concentrent petit à petit sur le portement de la croix.

C'est finalement en Espagne, au XVII^e siècle, que le chemin de croix trouve sa forme actuelle avec 14 stations. Elle se propage rapidement en Italie, par le biais des Franciscains.

Deux facteurs fixeront de manière définitive le chemin de croix. D'une part la prédication de saint Léonard de Port-Maurice (1676-1751), qui considérait cet exercice comme le meilleur moyen pour conserver le souvenir de la Passion. Il prêcha 572 missions et les terminait toujours en érigeant un chemin de croix. D'autre part, les concessions d'indulgences de plus en plus nombreuses contribueront fortement à sa propagation.

En France, la diffusion du chemin de croix est plus récente. Cette dévotion devient vraiment populaire après la Révolution française, avec le retour des prêtres réfractaires émigrés en Italie et, paradoxalement, lors de la captivité du pape Pie VII en France.

Aujourd'hui encore, une indulgence plénière est accordée au fidèle qui accomplit pieusement un chemin de croix.

Abbé Alexis RAMPON

« Je suis convaincu qu'en dehors des sacrements et des actes de la liturgie, il n'y a pas de pratique plus utile pour nos âmes que le chemin de croix fait avec dévotion »

DOM MARMION, *Le Christ dans ses myères*, ch. 14